



Compte-rendu de l'assemblée plénière du conseil de Quartier Monplaisir – lundi 4 juillet 2022 - 19h

Quinzaine de personnes présentes.

Élus en présence :

- *C.Lesueur*, élu 8^e arr. adjoint à l'urbanisme
- *A.Maras* élue 8^e arr. adjointe à la vie associative et budget participatif
- *V. Goust*, élue 8^e arr. adjointe à la transition écologique et référente conseil de quartier auprès de la mairie d'arrondissement.
- *C-F.Lévy*, élu 8^e arr. membre de l'opposition

Information préliminaire :

Suite à des modifications dans l'équipe d'adjoints à la mairie d'arrondissement, Aurélie Maras, élue référente du conseil de quartier Monplaisir depuis 1 an et demi cède sa place à Victoire Goust et à Philippe Guelpa-Bonaro en tant que binôme co-référents du conseil de quartier Monplaisir. Bienvenue à eux et bonne continuation à Aurélie Maras.

1. Sujets d'urbanisme et concours C40 concernant la tour du CIRC

Sur demande du conseil de quartier, monsieur Lesueur présente le fonctionnement du concours, ses enjeux ainsi que ses caractéristiques organisationnelles, théoriques et pratiques.

Monsieur Lesueur dresse d'abord l'état des lieux et le contexte antérieurs au concours : La tour va bientôt être vidée de ses occupants. Mais elle a accumulé au fil du temps plusieurs problèmes internes (chauffages absence, électricité et ascenseurs défectueux...). En outre, elle reste en partie amiantée malgré des programmes de désamiantage passés. La question de sa destruction aurait été une possibilité mais plusieurs éléments ne poussent pas en ce sens : sa destruction est chiffrée entre 80 et 120M d'euros par les pouvoirs publics, l'association des bâtiments de France y est opposée, la tour est le symbole architectural et scientifique (entre autres) des années 70 et est un marqueur fort du

paysage visuel du quartier Monplaisir. Comme la tour, propriété publique, va bientôt être vidée, toute la question est de savoir quelle en sera l'utilité à venir. Dans cette optique, la tour a été inscrite à un concours international : *le C40 « reinventing cities* »*. Ce dernier, organisé chaque année, a pour objectif de faire émerger des idées sur les reconversions envisageables pour les friches urbaines à fort potentiel. La mairie est ouverte aux propositions à condition que les projets proposés s'inscrivent dans le pôle santé et dans la vie du quartier (en plus d'être des projets réalisables et viables, évidemment).

**C40 Cities Climate Leadership Group (C40) = « Réseau de maires de grandes villes mondiales qui collaborent pour fournir l'action urgente nécessaire dès maintenant pour faire face à la lutte contre le changement climatique. L'objectif de cet appel à projets est « d'encourager la régénération urbaine neutre en carbone en transformant des sites sous-utilisés en hauts lieux du développement durable et de la résilience »*

Les projets des différents porteurs de projets seront présentés fin juillet 2022 pour une sélection en septembre 2022. Dans cette optique, plusieurs porteurs de projets se sont déjà manifestés pour rencontrer le conseil de quartier. L'idée est donc de se réunir préalablement, aux environs de la mi-juillet, pour réfléchir aux souhaits/envies/besoins que les habitants du quartier expriment pour le futur de cette tour. Puis, ultérieurement, de convenir d'une date de rencontre entre le conseil de quartier et les porteurs de projets.

Durant la réunion plénière, monsieur Viart s'est proposé pour coordonner les personnes désireuses de participer à cette réflexion. Ces derniers ont renseigné leur mail, au cours de la réunion, afin de faciliter les futurs échanges et rencontres. Pour les absents qui souhaitent tout de même participer, la réunion préparatoire à la rencontre avec les porteurs de projet aura lieu **le 20 juillet à 18h30 à la salle associative Antoine Lumière**. Pour ceux qui souhaitent donner un avis ou partager une idée sans participer aux futures rencontres, vous pouvez utiliser les post-it sur ce tableau : <https://postit.colibris-outilslibres.org/Tour%20CIRC>

Certains membres du conseil de quartier ont exprimé leurs difficultés de faire des propositions en l'absence d'une connaissance du bâtiment (celui-ci n'ayant jamais été rendu accessible au public). Une visite est donc souhaitée afin de mieux se figurer les lieux et ses possibilités de reconversions. Hélas, après demande aux autorités compétentes, il s'avère que toute visite est impossible avant le départ du CIRC. Néanmoins, une visite virtuelle, de bonne qualité et pour tout dire assez fascinante, est disponible via le lien suivant : <https://storage.net-fs.com/hosting/6256320/86/>

Autre sujet relatif à l'urbanisme, il a été discuté de l'état d'avancement de la mise en place d'une commission urbanisme (actuellement au point mort) au sein du conseil de quartier. Cette potentielle commission traiterait des projets de construction à venir, mais aussi de la vision des élus sur un secteur et pourrait aussi aider à rendre les documents d'urbanisme plus compréhensibles pour les habitants. Monsieur Perraud et Madame Rezki se sont portés volontaires pour en devenir référents. La prochaine réunion plénière sera l'occasion pour eux de se présenter ainsi que d'exposer leur vision de la future commission urbanisme tout comme les actions qu'ils désirent y porter. Si d'autres personnes souhaitent se porter volontaire, ils leur seront demandés de suivre cette même formalité. Ce moment sera clôturé par leur désignation officielle, après approbation par l'assemblée plénière.

2. Végétalisation

Emmanuelle Willmann, référente de la commission végétalisation introduit sa prise de parole par une demande de renforcement de l'équipe référente de sa commission afin de l'aider à la gérer avec plus de facilité. Si vous êtes motivés ou que vous souhaitez en savoir plus sur le rôle de référent dans cette commission, vous pouvez la contacter à l'adresse : vegetalisation.cqmonplaisir@gmail.com.

Il a été fait le point sur la déambulation qui a eu lieu dans la rue Saint Nestor le 6 mai dernier en présence de M. Bécart, adjoint du 8^e arr. à la voirie. Le compte rendu détaillé de cette déambulation a été envoyé aux membres de commissions Voirie et Végétalisation qui y ont participé. Pour ceux qui n'en font pas partie vous pouvez la demander à l'adresse suivante : voirie.cqmonplaisir@gmail.com.

Synthétiquement, il peut être rappelé que les études de détection des réseaux souterrains, de part leur faible emprise sous la chaussée, ont laissé une large possibilité de plantation d'arbres dans la rue Saint Nestor. Toute la question est donc de savoir quel degré de plantation le conseil de quartier souhaite demander (et donc quelle proportion de place de stationnement sera supprimée). Ces éléments seront débattus dans une future réunion en commission mixte voirie-végétalisation.

Quoiqu'il en soit, M.Bécart estimant la nature prioritaire de ce projet, a espéré une plantation pour la fin de l'année 2022. Néanmoins, du fait de la vacance d'un poste essentiel de conducteur/conductrice de travaux sur le secteur de Lyon 8, il est probable que le projet n'advienne pas avant la période de plantation de l'année prochaine, donc à partir de novembre 2023. Le conseil de quartier sera informé par l'adjoint, de l'évolution des délais.

Au sujet de ce calendrier, des habitants expriment leur inquiétude quant au fait que le projet de mail étendu ne voit pas le jour avant une longue échéance... L'extension du mail étant restée sans lendemain du fait des très longues procédures d'acquisition des parcelles privées dans l'alignement, ainsi que d'une absence d'inscription prioritaire du projet par les élus ces 15 dernières années. D'autres habitants évoquent l'importance d'engager une réflexion plus globale sur la circulation de cette rue (vitesse excessive, étroitesse, fréquentation de la rue, sens de circulation...). Ces éléments feront l'objet d'une future réunion en commission Voirie.

3. Projet APICQ

E.Willmann, principale porteuse du projet fait un rapide retour sur l'historique et les caractéristiques de ce dernier. Après plusieurs réunions de préparation en début d'année, le projet a été soumis en mars 2022 puis auditionné en oral dans un jury municipal le 22 mars dernier. À l'issue de celui-ci, le projet d'APICQ a été retenu. Il s'agit d'une co-construction et d'une pose de nichoirs à oiseaux dans différents espaces verts de Monplaisir, qui associent tout au long du processus des élèves de classes primaires d'école du quartier. L'association LPO a été choisie pour ce projet. Elle se charge de fournir les matériaux de construction et d'encadrer la pose des nichoirs. Au préalable, un diagnostic des lieux d'intérêt pour leur installation a été réalisé. Les lieux retenus sont le parc Lumière, le plateau Dargent, le square Biot, le jardin de la MJC et le square St Nestor

Quatre ateliers de co-construction ont ainsi été programmés, dont deux ont déjà eu lieu fin juin à l'école Lumière dans le périmètre du plateau Dargent et du parc Lumière. Les deux autres auront lieu, pour le premier : le matin du 24 septembre à la MJC Monplaisir, pour le second : le matin du 22 octobre en salle Antoine Lumière. Ces sessions sont ouvertes à tous les publics. Ces dates et leurs lieux vous seront reconfirmés par la suite dans des messages de rappel.

4. Réaménagement de terrains sportifs

Le sujet initial concernait le terrain Saint Hippolyte (dans la rue du même nom), qui, à la suite de plaintes répétées de riverains, a amené à engager une réflexion pour réaménager ce terrain. Les problématiques identifiées sont les suivantes :

- Effet de chaleurs intenses dû à un revêtement absorbant et à l'absence de végétation
- Nuisances sonores incessantes dûes à des pratiques soutenues de jeux de ballons
- Uniformité des sports pratiqués (basket et foot)/absence de tout autre type de terrain
- Manque de mixité de genre des utilisateurs (taux d'hommes utilisant les terrains s'élevant à plus de 90% selon le comptage journalier d'une riveraine).
- Types d'activités non incitatives pour certains publics (familles, femmes, enfants, personnes âgées)
- Installations vétustes voire dégradées
- Accès (horaires non respectés, ouvertures/fermeture non effective, système de clôture défaillant).

Ces problématiques étant aussi partagées par deux autres terrains du quartier (Dargent et Colbert), il a semblé logique et plus cohérent d'y étendre cette réflexion.

Dans ce cadre, une réunion conjointe des commissions végétalisation-voirie a été organisée en février dernier afin d'initier le travail de proposition et de réflexion. En mars et avril 2022, deux rencontres-déambulation ont été organisées avec l' élu du 8^e arr. aux sports, A.Pesche. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les possibilités d'aménagements des terrains ainsi que sur le positionnement des élus par rapport aux propositions potentielles. Ces moments très instructifs ont débouché, par la suite, sur la mise au point de propositions d'aménagements (voir pièce jointe) qui ont été débattues au sein des commissions voirie-végétalisation. Ces propositions ont été accueillies favorablement par l' élu aux sports, qui a invité le conseil de quartier à déposer une demande de financement dans le cadre du budget participatif. Si le projet devait être sélectionné, un financement conséquent pourrait être fourni. Dans le cas contraire, le service de sports (moins doté) et de la végétalisation seraient mis à contribution.

Pour rappel, l'objectif de ces travaux ne vise absolument pas à soustraire des lieux de pratique sportive aux jeunes usagers mais plutôt à faire varier les types de pratiques sportives, à les rendre plus attrayant pour certains publics, et à déplacer vers des espaces moins enclavés les pratiques qui causent les nuisances sonores les plus conséquentes.

Au sujet de ces réaménagements, aucune opposition tranchée n'est formulée de la part des membres du conseil de quartier. Toutefois, des remarques de vigilance sont émises par certains qui évoquent

l'importance de ne pas exclure les jeunes et leur usage, et de manière générale de veiller à ne pas provoquer de sentiment d'exclusion imputable à ces réaménagements. En outre, certains habitants signalent que le secteur de Jet d'eau (autour du square des pirates) est concerné par des problèmes similaires (notamment de nuisances sonores) car des jeunes y jouent aussi au foot, alors qu'aucune structure adaptée ne s'y trouve.

Trois collectifs (L'association « l'or vert du 8^{ème} », un collectif de riverain préoccupé par les nuisances sonores, et le réseau boîte à partage) se sont rencontrés pour bâtir une proposition commune. Cette proposition a été soumise via le budget participatif ([Lien](#)), elle vise à végétaliser cet espace particulièrement minéral et à apporter du mobilier urbain adapté.

L'utilisation du nouveau citystade installé à Villon a été proposée aux jeunes. Une proposition alternative serait l'utilisation de l'école Simone Veil et de son gymnase. Le gymnase est déjà utilisé pour des activités périscolaires notamment via la MJC Monplaisir. À voir si des créneaux restent à pourvoir.

5. Point voirie-mobilité

Avenue des Frères Lumière

Un point rapide a été fait sur la réunion Voirie-Végétalisation qui s'est tenue le 2 mai 2022 où il a été question de la concertation (aujourd'hui close) relative à l'avenue des Frères Lumière. Un compte rendu plus détaillé a été réalisé, il peut être demandé aux commissions par mail ; en voici un condensé :

Cette réunion a visé à faire s'exprimer les habitants du quartier sur l'organisation de la concertation, son déroulement, sa méthode etc. Il en est ressorti un avis plutôt positif dans lequel la plateforme a été jugée assez efficace et utile, bien que parfois peu pratique et très dense.

Dans un second temps, la réunion a tâché de faire émerger des positions communes parmi les membres des commissions afin de pouvoir les inscrire sur la plateforme participative en ligne. Les points de concorde principaux ont été les suivants :

- Réduction du trafic automobile (quantité et vitesse)
- Maintien d'espaces séparés entre piétons et véhicules en cas de réduction du trafic
- Libération des trottoirs par enlèvement de tout mobilier publicitaire et commercial (autre que terrasse)
- Élargissement des trottoirs
- Sécurisation des pistes cyclables
- Augmentation du nombre de passages piétons
- Mise en place d'une solution de rafraîchissement/ombrage pour le trottoir Nord

Toujours durant cette réunion, le sujet de la piétonnisation de l'avenue avait été débattu, les avis étaient partagés et hésitants. Dans l'ensemble, les positions exprimées par les habitants n'ont été ni clairement opposées ni clairement favorables à cette éventualité. D'importantes incertitudes et craintes demeurent à son sujet, même si l'idée a semblé séduire.

À l'écoute de ce compte rendu synthétique, les habitants ont pointé le manque de dialogue entre les commerçants et les habitants. Si les peurs des commerçants sont tout à fait légitimes et compréhensibles, plusieurs membres du conseil de quartier ont fait part de leur désagréable ressenti face à certains moyens d'expression employés par les commerçants, des méthodes jugées virulentes et déplacées.

Les résultats de la concertation publique sont attendus pour le dernier trimestre 2022.

Rue des Alouettes

Par manque de temps, ce sujet n'a pas été abordé. Il sera traité dans le cadre d'une future réunion voirie et fera l'objet d'un point dans la prochaine réunion plénière. Simplement, pour information, l'ultime phase du projet est en cours, à savoir que les travaux ont débuté le mois dernier et devraient se terminer d'ici la rentrée des classes, en septembre prochain.

6. Divers

Fête de fin d'année :

Faute de temps suffisant, le point relatif aux fêtes de fin d'année se tenant sur la place Ambroise Courtois n'a pas été abordé. Il sera réinséré dans l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière. Les notes et compte-rendu de la dernière réunion sont accessibles via le framapad : https://annuel2.framapad.org/p/reu_2-06-22-fetes_monplaisir-9v80

Fonctionnement du conseil de quartier :

Le fonctionnement du conseil de quartier Monplaisir semble satisfaire les membres présents à cette plénière. Certaines personnes insistent néanmoins sur le fait de parvenir à mobiliser plus de gens lors des réunions. Malgré un noyau très actif, une grande partie des effectifs se tient à distance des événements du conseil de quartier. Une réflexion doit être envisagée pour mieux comprendre cet éloignement, afin de pouvoir mieux les impliquer par la suite. Des sondages pourraient peut-être être envoyées régulièrement.

Les nouveaux arrivants pointent aussi des problèmes de compréhension dans l'organisation des instances, lorsqu'ils s'inscrivent au conseil de quartier. Il pourrait être réalisé des fiches synthétiques résumant son fonctionnement, ses objectifs, ses membres référents, ainsi qu'un mini annuaire des adresses pertinentes pour répondre à des questionnements, opérer des signalements ou encore proposer des idées...

Calendrier des activités à venir dans le quartier :

→ **Dimanche 11 septembre** : Forum des associations

Temps fort de la vie de l'arrondissement, le forum des associations 2022 se tiendra le dimanche 11 septembre de 9h à 18h place Ambroise Courtois. Dans ce cadre, nous vous proposons de venir représenter les conseils de quartiers et vos actions : retours sur les consultations, les déambulations, les projets APICQ, les universités citoyennes etc. Un stand sera à la disposition du conseil de quartier afin d'échanger autour de vos actions et donner envie aux habitant-es de rejoindre le conseil de quartier. Si cela vous intéresse, merci de vous inscrire sur le créneau qui vous convient le mieux. Bien entendu, vous pouvez être plusieurs à vous inscrire sur le même créneau, afin de tenir le stand en bonne compagnie. Lien d'inscription : <https://lite.framacalc.org/gm82z0cb42-9uxl>

→ **Samedi 24 septembre** : Premier atelier APICQ

Atelier samedi matin à la MJC Monplaisir pour construire les nichoirs à oiseaux

→ **Samedi 24 septembre et dimanche 25 septembre** : Opération « la Voie est libre ».

Prochaine édition de « La voie est libre » avec la piétonnisation temporaire de l'avenue des frères Lumière.

→ **Samedi 22 Octobre** : Second atelier APICQ

Atelier samedi matin à la salle associative Antoine Lumière pour assembler des nichoirs à oiseaux

→ **Samedi 17 décembre et dimanche 18 décembre** : Opération « la Voie est libre »

Dernière opération « La voie est libre » de l'année avec la piétonnisation temporaire de l'avenue des frères Lumière.

Si vous avez la moindre question ou remarque, écrivez nous à voirie.cqmonplaisir@gmail.com pour les sujets de voirie, à vegetalisation.cqmonplaisir@gmail.com pour les sujets de végétalisation, ou à cq8monplaisir@gmail.com pour les remarques générales.

Si vous souhaitez vous inscrire dans les commissions, les liens sont les suivants :

- Végétalisation/création de jardin de rues/ilots de fraîcheur/verger :

<https://framaforms.org/commissions-vegetalisation-conseil-de-quartier-monplaisir-1612187491>

- Commission voirie/questions d'accessibilité/cheminements piétons & modes doux :

<https://framaforms.org/commission-voirie-conseil-de-quartier-monplaisir-1612298620>